

Lundi 02/06/2014

Prochainement

Visite de Falida Khattabi aux participants du stage 315 h, à la CCI21

*Le 13 juin
à Dijon*

Formation. La CCI Côte-d'Or reçoit dans ses locaux à Dijon, Falida Khattabi, vice-présidente du Conseil régional de Bourgogne, dans le cadre du stage 315 heures que la compagnie consulaire organise pour les créateurs et repreneurs d'entreprises.

Falida Khattabi rencontrera le président de la CCI21, Xavier Mirepoix, ainsi que les stagiaires de la formation en cours et abordera avec eux la problématique de la création d'entreprise sur notre territoire.

En 2014, dans le cadre de cette formation longue, financée par la région Bourgogne, 45 porteurs de projets auront été accompagnés par la CCI21.

La CCI Côte-d'Or met en place chaque année 3 stages 315h, 2 à Dijon et 1 à Beaune.

- Visite de Fadila Khattabi, auprès des participants au stage 315 heures
- Vendredi 13 juin, de 10h00 à 12h15
- A la CCI21, place Jean-Bouhey à Dijon
- Contact : Olivier Dalla Piazza / 06.78.94.07.97 / olivier.dallapiazza@cci21.fr
- **Les journalistes sont invités**

Au travail sans ma voiture les 15 et 16 septembre

*Les 15 et 16
septembre,
en Côte-d'Or*

Rendez-vous. La CCI Côte-d'Or participe pour la 4^{ème} année consécutive, à l'opération « Au travail sans ma voiture », les 15 et 16 septembre prochains. Son objectif : mobiliser les entreprises implantées sur son territoire afin qu'elles encouragent leurs salariés à utiliser un mode de déplacement alternatif à la voiture individuelle en testant d'autres solutions de transport.

Basée sur la convivialité, l'opération a mobilisé en 2013 56 employeurs (entreprises et établissements publics) soit 16 000 salariés. A l'occasion de cette 4^{ème} édition, un concours photo, proposé aux participants, fera l'objet d'une exposition et donnera lieu à des récompenses.

Sont également partenaires de l'opération : l'ADEME, le conseil régional de Bourgogne, la bécane à Jules, l'université de Bourgogne, I-BP, DREAL Bourgogne.

- Au travail sans ma voiture
- Lundi 16 et mardi 17 septembre
- Sur l'ensemble de la Côte-d'Or
- Contact : Philippe Burtin / 03.80.65.92.87 / philippe.burtin@cci21.fr
- **Les journalistes sont invités**

A noter

Accessibilité : la CCI21 accompagne les entreprises

Depuis avril en Côte-d'Or

Réglementation. La CCI Côte-d'Or propose aux entreprises un accompagnement pour leur mise aux normes d'accessibilité. Les établissements recevant du public (ERP) doivent en effet se rendre accessibles aux personnes en situation de handicap, en prenant en compte les nouvelles normes qui prévaudront en 2015.

L'accompagnement de la CCI21 peut se concrétiser selon les cas par :

- le diagnostic technique personnalisé, réalisé par un bureau d'études spécialisé, comprenant l'identification des obstacles à lever, les préconisations d'amélioration, le chiffrage des adaptations, une priorisation des travaux ;

- l'aide à la constitution du dossier de dérogation, réalisé par un bureau d'études proposé par la CCI21, avec rédaction du formulaire de demande, argumentaire technique et /ou économique, schémas et plans nécessaires.

- Accompagnement des entreprises pour la mise aux normes d'accessibilité 2015
- Depuis avril 2014
- Contact : Sylvie Barges / 03.80.65.92.66 / sylvie.barges@cci21.fr

Les RV périodiques de la CCI21

Création d'entreprises
Les mardis de la création/reprise
mardi 10 juin,
à Châtillon-sur-Seine

Réunion d'information collective « Se mettre à son compte »

De 9h00 à 12h00, dans les locaux de Pôle Emploi, 1 rue Ernest Humblot à Châtillon-sur-Seine.

Les différentes étapes de la création/reprise d'entreprise ; le dispositif d'accompagnement des créateurs/repreneurs d'entreprises.

Contact : Sophie Collard / 03.80.81.56.32 / sophie.collard@cci21.fr

Mercredi 11 juin,
à Dijon

Atelier de coaching pour les jeunes en recherche d'apprentissage

De 14h30 à 17h30, à la CCI Côte-d'Or, place Jean-Bouhey à Dijon.

Atelier conçu pour accueillir un groupe de 4 à 6 jeunes afin de les préparer à un premier contact avec l'employeur. Apprentissage sous la conduite d'un coach, pour fortifier sa confiance en soi, s'adapter aux codes en entreprise (vêtements, attitude, langage), exprimer sa motivation.

Contact : Apolline Gatti / 03.80.65.92.35 / apolline.gatti@cci21.fr

Jeudi 12 juin,
à Dijon

Atelier « GEFI (Gestion Electronique des Formalités Internationales) »

De 10h00 à 12h00, à la CCI Côte-d'Or, place Jean-Bouhey à Dijon.

Initiation destinée aux entreprises pour la dématérialisation de leurs demandes de visa export auprès du service Formalités internationales de la CCI21.

Contact : Isabelle Mainieri / 03.80.65.92.45 / isabelle.mainieri@cci21.fr

Création d'entreprises
L'École du Créateur
Les mardis de la création-reprise
mardi 17 juin,
à Montbard

Réunion d'information collective « Se mettre à son compte »

De 14h00 à 17h00, à l'antenne Haute Côte-d'Or de la CCI 21, 14 av Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny à Montbard.

Les différentes étapes de la création/reprise d'entreprise, les dispositifs d'accompagnement des créateurs/repreneurs d'entreprises.

Contact : Irène Bianchi / 03.80.92.39.67 / irene.bianchi@cc21.fr

Contacts presse

- Marie-Laure Chardon marie-laure.chardon@cci21.fr 03.80.65.91.54.
- La CCI Côte-d'Or en ligne : www.cci21.fr